

Département du Pas-De-Calais

Arrondissement  
de Béthune

Canton de Nœux les Mines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NŒUX LES MINES



Mesdames et Messieurs les parents d'élèves  
des écoles St Exupéry et Wallon

Nos réf. : SM/DH/NL/AP  
Affaire suivie par M. David Habourdin

Le 30 octobre 2020

Madame, Monsieur, Chers Parents d'Elèves,

La situation sanitaire du pays, au regard de l'épidémie de COVID-19, nous oblige sans cesse à nous adapter afin d'offrir à nos concitoyens les meilleures garanties possibles de protection contre ce virus.

Notre service de restauration scolaire doit une nouvelle fois se réorganiser pour respecter le nouveau protocole sanitaire.

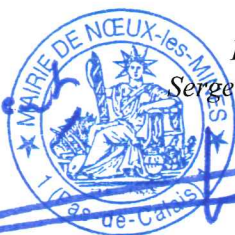
C'est pourquoi, j'ai décidé, comme il a été procédé lors du déconfinement de mai dernier, d'instaurer un troisième lieu de restauration, à l'intention des enfants scolarisés dans les écoles St Exupéry et Wallon. Nous allons ainsi pouvoir maintenir la capacité d'accueil du service de restauration scolaire, pouvoir assurer une distanciation physique aux enfants et personnels d'encadrement et limiter les brassages pour répondre aux préconisations du Conseil Scientifique.

Dès ce lundi 2 novembre, les enfants des écoles St Exupéry et Wallon, inscrits au service de restauration scolaire, prendront leur repas dans la salle Mendès France. Ils s'y rendront en bus, encadrés par les agents du service Croqu'Ecole et y recevront bien évidemment, un repas identique et un service de qualité équivalente à ceux qui seront servis au Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord et à la Salle des Fêtes.

Toujours soucieux du bien-être de votre enfant et restant à votre écoute,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Très cordialement



Le Maire,  
Serge MARCELLAK